



Formulaire d'inscription Année scolaire 2023 – 2024

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERNE

Nom + prénom: H / F
Lieu + date de naissance: Nationalité:
N° de registre nat.:
GSM:
Ecole: Classe:

Renseignements sur les parents:

Nom + prénom Père:
Adresse:
Lieu + date de naissance:
N° de registre nat.:
Tel/GSM: E-mail:

Nom + prénom Mère:
Adresse:
Lieu + date de naissance:
N° de registre nat.:
Tel/GSM: E-mail:

Infos importantes:

Titulaire de l'autorité parentale: père / mère / tuteur
Nom + prénom tuteur:
Adresse :
Tel/GSM: E-mail:

Correspondance/e-mail à: père / mère / les deux
Numéro de téléphone urgentes:

Médecin de famille + tel:
Médicaments:
Allergies:
Point d'attention:

JE DECLARE QUE CETTE DECLARATION EST COMPLETE ET AUTHENTIQUE

Date + signature:



SIGNATURE POUR ACCORD du règlement d'Internat Tungri et PPGO

Je, soussigné(é),
père, mère, tuteur de:
déclare avoir reçu le Règlement d' Internat Tungri et PPGO en version papier ou
electroniquement, en avoir pris connaissance et l'avoir approuvé.

- Confirme que ma **fils / fille** le dimanche soir rentrera à l'internat et que €432,- seront payés pour les 36 dimanches dus de l'année scolaire susmentionnée sur le compte n° 068-2331681-22 avec mention: dimanche + nom de l'interne.
- Confirme qu ma **fills / fille** ne rentrera pas à l'internat.

Signature du/des parent(s)

Signature interne



AUTORISATION de participation aux activités de l'internat

Étant donné que même les moments de détente doivent être encadrés, nous organisons durant l'année scolaire en soirée ou le mercredi après-midi différentes activités durant lesquelles les internes se trouvent sous l'accompagnement et la surveillance des éducateurs.

Pour que votre fils ou fille puisse y participer, il convient en raison de l'assurance de l'internat que les parents/le tuteur en octroient l'autorisation.

C'est pour cette raison que nous vous demandons aussi de compléter de votre propre main les données cidessous et de les signer.

Je soussigné(e),
père, mère, tuteur de

Octroie par la présente l'autorisation à mon fils/ma fille de participer aux activités du mercredi et confirme que ma fille/mon fils sait nager.

MON FILS/MA FILLE SAIT / NE SAIT PAS NAGER

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



Administration de médicaments Année scolaire 2023-2024

Chers parents,

Aucun médicament n'est administré à l'internat.

Ces dernières années, les éducateurs se sont vus de plus en plus demandés d'administrer des médicaments à l'Internat.

Nous aimerions avoir fait les accords suivants:

- Si votre fille/fils doit prendre des médicaments à usage chronique, nous vous demandons de demander au médecin traitant de remplir le certificat suivant.
- Si votre fille/fils doit prendre des médicaments temporairement, par exemple après une infection, une déclaration des parents suffit.
- L'éducateur ne peut à aucun moment être tenu responsable des effets indésirables apparus chez l'interne suite à l'administration du médicament.

En cas de doute ou de questions à l'internat, il peut s'avérer nécessaire que ce dernier doive prendre contact avec votre médecin.

ATTESTATION DU MEDICIN TRAITANT, à remettre au responsable/à l'éducateur

Nom de l'interne:

Nom du médicament:

Dose:

Méthode de stockage:

Effets secondaires possibles:

Période d'administration (date): de à

Méthode d'ingestion:

Moment d'administration à l'internat:

Nom du médicament:

Dose:

Méthode de stockage:

Effets secondaires possibles:

Période d'administration (date): de à

Méthode d'ingestion:

Moment d'administration à l'internat:

Nom + signature du médecin

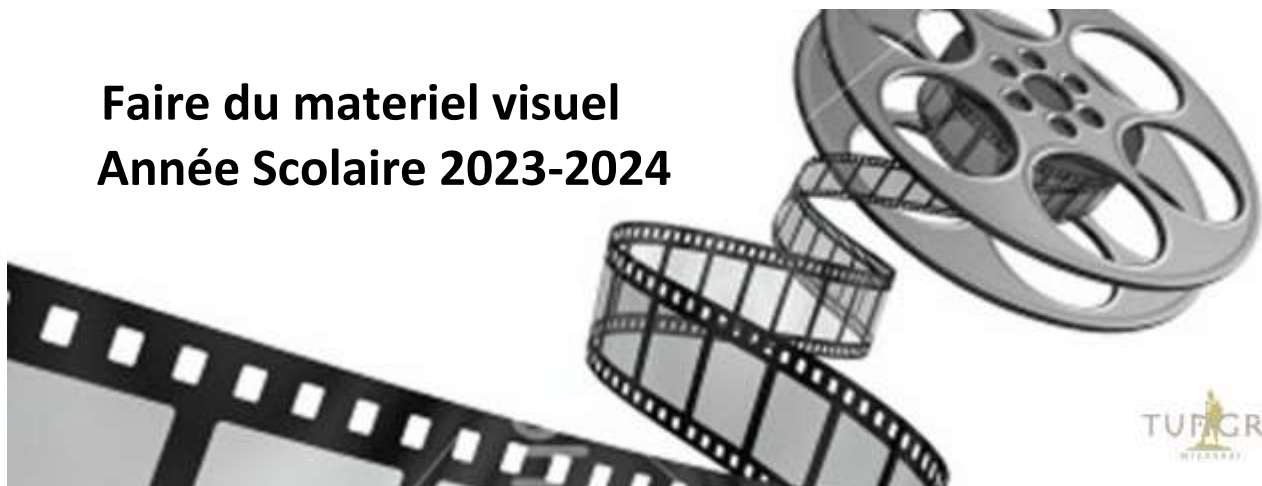
Signature du/des parent(s)

.....

.....

Faire du matériel visuel

Année Scolaire 2023-2024



Chers parents,

Il peut arriver que l'Internat ou une équipe de télévision réalise des photos, des enregistrements vidéo ou télévisés des internes pendant divers événements au cours de l'année scolaire.

Nous l'utilisons pour notre site web et nous illustrons nos publications avec. A travers de ce document vous donnez la permission.

Si vous changez d'avis pendant l'année scolaire et vous demandez de supprimer certaines images nous agissons en conséquence conformément à la législation sur la confidentialité.

CONSENTIR A FAIRE / PUBLICATION DE MATERIEL VISUEL

Moi, le soussigné
père, mère, tuteur de

- Donne la **permission / aucune permission** aux Internat Tungri pour prendre de photos et de vidéos de mon **fil / fille** à des fins publicitaires du Internat Tungri.
- Donne la **permission / aucune permission** aux Internat Tungri à publier des photos et vidéos de mon **fil / fille** à des fins de publicitaires du Internat Tungri.

Signature des parents

Engagement Paiement Pension Année scolaire 2023-2024



ENGAGEMENT Paiement Pension

Le(s) soussigné(s), père, mère, tuteur ou personne à laquelle l'enfant est confié:

Nom + prénom:

Adresse:

.....

.....

S'engage(nt) à titre principal à payer tous les frais pour le séjour de leur fils, fille, enfant confié:

.....

A payer comme suit:

- Pour l'année scolaire 2023-2024 complète
- Avant le début de chaque trimestre de l'année scolaire 2023-2024
- Avant de début de chaque mois de l'année scolaire 2023-2024

Le facture peut être envoyée a l'adresse e-mail:

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



Autorisation de quitter l'internat

Année scolaire 2023-2024

AUTORISATION de quitter l'internat

Si pour des raisons personnelles vous souhaitez octroyer à votre fille/fils l'autorisation de quitter l'internat, vous pouvez le faire en complétant de votre propre main les données ci-dessous et en les signant.

Cette permission peut être occasionnelle (par exemple visite chez le médecin) ou revêtir un caractère permanent (par exemple, rentrez chez vous tous les mercredis). Vous devez aussi mentionner cela explicitement.

Je soussigné(e):
père, mère, tuteur de:
octroie par la présente l'autorisation de quitter l'internat le

- Autorisation occasionnelle (date):
- Autorisation permanente

Départ de l'internat/école:
Retour à l'internat:

En octroyant cette autorisation, le soussigné endosse toute la responsabilité en cas d'éventuels accidents et abus et ne tient par conséquent pas les membres du personnel de l'internat pour responsables, renonçant le cas échéant à tout recours à leur encontre.

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



AUTORISATION PERMANENTE des + de 16 ans

Les internes ayant atteint l'âge de 16 ans ou ceux qui se trouvent en 4^e année d'enseignement secondaire peuvent se voir octroyer par les parents une autorisation permanente de quitter l'internat le mercredi après-midi de 13h30 à 17h.

Durant cette période, l'interne doit s'en tenir aux règles suivantes:

1. Ne pas utiliser n'importe quel moyen de transport sauf si les parents en ont explicitement donné l'autorisation.
2. Ne consommer aucune boisson alcoolisée.

En cas d'abus éventuel, le responsable ou son fondé de pouvoir se réserve le droit de suspendre entièrement ou partiellement cette autorisation.

En octroyant cette autorisation, le soussigné endosse toute la responsabilité en cas d'éventuels accidents et abus et ne tient par conséquent pas les membres du personnel de l'internat pour responsables, renonçant le cas échéant à tout recours à leur encontre.

Je soussigné(e),

père, mère, tuteur de:

Interne né(e) le / /

Octroie par la présente l'autorisation permanente de quitter l'internat le mercredi après-midi durant les heures fixées.

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



AUTORISATION PERMANENTE des + de 17 ans

Les internes qui ont atteint l'âge de 17 ans ou qui se trouvent en 5^e année de l'enseignement secondaire peuvent se voir octroyer par leurs parents une autorisation permanente de quitter l'internat le mardi soir de 18h à 21h et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h.

Durant cette période, l'interne doit s'en tenir aux règles suivantes:

1. Ne pas utiliser n'importe quel moyen de transport sauf si les parents en ont explicitement donné l'autorisation.
2. Ne consommer aucune boisson alcoolisée.

En cas d'abus éventuel, le responsable ou son fondé de pouvoir se réserve le droit de suspendre entièrement ou partiellement cette autorisation.

En octroyant cette autorisation, le soussigné endosse toute la responsabilité en cas d'éventuels accidents et abus et ne tient par conséquent pas les membres du personnel de l'internat pour responsables, renonçant le cas échéant à tout recours à leur encontre.

Je soussigné(e),
père, mère, tuteur de:
interne né(e) le / /

octroie par la présente l'autorisation permanente de quitter l'internat le mercredi après-midi durant les heures fixées.

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



AUTORISATION PERMANENTE des + de 18 ans

Les internes qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui se trouvent en 6^e année de l'enseignement secondaire peuvent se voir octroyer par leurs parents une autorisation permanente de disposer librement de leur temps chaque jour de 18h à 21h45 et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h.

S'ils sont en possession d'un véhicule, ils ne peuvent pas pour autant emmener les mineurs d'âge, sauf si les parents de l'interne concerné en ont explicitement donné l'autorisation. La consommation exagérée de boissons alcoolisées est également interdite.

En cas d'abus éventuels, le responsable ou son fondé de pouvoir se réserve le droit de suspendre entièrement ou partiellement cette autorisation.

En octroyant cette autorisation, le soussigné endosse toute la responsabilité en cas d'éventuels accidents et abus et ne tient par conséquent pas les membres du personnel de l'internat pour responsables, renonçant le cas échéant à tout recours à leur encontre.

Je soussigné(e),
père, mère, tuteur de:
interne né(e) le / /
octroie par la présente l'autorisation permanente de quitter l'internat le mercredi après-midi
durant les heures fixées.

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



DROIT DE DECISION des + de 18 ans

Lorsque les jeunes atteignent l'âge de 18 ans, l'internat prévoit différentes possibilités pour leur apprendre à gérer leur indépendance. L'importance de celle-ci doit toutefois être déterminée avec ceux qui continuent à exercer l'autorité parentale.

La législation belge stipule que la majorité commence lorsque l'on atteint l'âge de 18 ans. Cela ne signifie toutefois pas que les parents arrêtent d'exercer leur autorité sur leurs enfants. Tant que les enfants habitent chez leurs parents, ces derniers sont responsables des actes que le majeur pose. C'est pour ces raisons que nous partons du principe que les libertés que l'internat offre ne peuvent être octroyées que si celui qui exerce l'autorité parentale en donne l'autorisation. On ne peut déroger à ce principe que si nous sommes explicitement informés que le 18 ans peut en décider personnellement.

Cette procuration peut être octroyée à l'aide du présent document à compléter de sa propre main et à signer pour accord.

Je soussigné(e):
octroie par la présente à mon fils/ma fille:
interne né(e) le/..... /.....

tout pouvoir pour compléter ou pour signer elle-même/lui-même l'autorisation pour les + de 18 ans et l'autorisation de quitter l'internat. Le cas échéant, l'internat n'informerait pas les parents lorsque leur fille/fils s'absente de l'internat en raison d'une autorisation qu'elle/il s'est octroyé(e) personnellement. Cela vaut également pour une éventuelle absence le dimanche soir.

En cas d'éventuels accidents ou irrégularités durant ce genre d'absence, le personnel de l'internat ne peut être tenu pour responsable et je renonce à tout recours. Toute autorisation n'est valable qu'après approbation par le responsable ou son suppléant.

Chaque autorisation n'est valable qu'après accord du responsable ou de son suppléant.
Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



AUTORISATION au conducteur de transporter quelqu'un avec lui

Si, pour des raisons personnelles, vous souhaitez octroyer à votre fille/fils l'autorisation de laisser un autre interne rouler en tant que passager dans sa voiture, vous pouvez le faire en complétant de votre propre main les données ci-dessous et en les signant.

Cette autorisation peut être occasionnelle ou revêtir un caractère permanent. Vous devez aussi mentionner cela explicitement.

Je soussigné(e):
père, mère, tuteur de :
octroie par la présente l'autorisation à mon fils/ma fille de transporter avec lui/elle l'interne suivant
.....
comme passager de et vers l'internat.

- Autorisation Occasionnelle toelating (date):
- Autorisation permanente

En octroyant cette autorisation, le soussigné endosse toute la responsabilité en cas d'éventuels accidents et abus et ne tient par conséquent pas les membres du personnel de l'internat pour responsables, renonçant le cas échéant à tout recours à leur encontre.

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable



AUTORISATION de covoiturage

Si, pour des raisons personnelles, vous souhaitez octroyer à votre fille/fils l'autorisation de rouler dans la voiture d'un autre interne, vous pouvez le faire en complétant de votre propre main les données ci-dessous et en les signant.

Cette autorisation peut être occasionnelle ou revêtir un caractère permanent. Vous devez aussi mentionner cela explicitement.

Je soussigné(e):
père, mère, tuteur de:
octroie par la présente à mon fils/ma fille l'autorisation de rouler avec l'interne suivant
.....

- Autorisation occasionnelle (date):
- Autorisation permanente

En octroyant cette autorisation, le soussigné endosse toute la responsabilité en cas d'éventuels accidents et abus et ne tient par conséquent pas les membres du personnel de l'internat pour responsables, renonçant le cas échéant à tout recours à leur encontre.

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable

Attestation "Départ de l'internat" Année scolaire 2023-2024



ATTESTATION "Départ de l'internat"

Je soussigné(e),
père, mère, tuteur de:

confirme par la présente lettre que mon fils/ma fille est désinscrit(e) de l'internat le
..... / /
pour cause de
.....

Comme le décrit le règlement d'ordre intérieur, en cas de désinscription anticipée, les frais de réservation de €250,- seront retenus.

La désinscription n'est définitive que lorsque la chambre est entièrement vidée. Ce n'est qu'après vérification de la chambre vidée que l'attestation signée « Quitter l'internat » sera acceptée par l'administrateur. Jusqu'à cette date, la pension doit être payée.

Veuillez patienter quelques minutes pour répondre à l'enquête de satisfaction.
Merci d'avance!

Date:

Signature du/des parent(s)

Signature responsable